

La marque blanche

Si vous choisissez d'étiqueter vous-même les produits, vous devez, en vertu de la loi, faire figurer les informations suivantes sur votre étiquette :

- Le nom du produit - dans la liste actuelle du portail de notification des produits cosmétiques
- Le mode d'emploi (s'il ne ressort pas clairement du nom du produit)
- La liste complète des ingrédients (y compris les allergènes)
- Les avertissements de sécurité - tels que dictés par le chimiste chargé de l'évaluation du produit
- Le poids du produit (s'il ne s'agit pas d'un usage unique)
- La date limite d'utilisation ou la date limite de consommation (DLC) du produit
- Le numéro de lot (émis par Taylor's Savonnerie et pouvant changer avec chaque lot que vous commandez et que vous devrez mettre à jour sur votre étiquette)
- Le nom et coordonnées des fabricants/responsables (Claire-Louise Taylor)

Par exemple : Fait à la main en France pour *votre raison sociale* par Claire-Louise Taylor, à 17240 Champagnolles.

Outre le numéro de lot, le reste des informations peut être copié et collé à chaque fois pour l'étiquette du produit.

Vous devez ensuite nous envoyer une photo de votre étiquette afin qu'elle soit téléchargée dans la liste actuelle du portail de notification des produits cosmétiques - il est important de l'ajouter pour montrer les différents modèles d'étiquettes pour la traçabilité.

Date : "Lu et approuvé"

Fait à : Signature